

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique concernant le projet de Réserve naturelle nationale de la Seine Champenoise

De : didier rousseau-navarre <

Date : 16/12/2022 11:18

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Bonjour, Veuillez trouver ici mes remarques concernant l'enquête publique pour la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise.

Cordialement et respectueusement;

Didier Rousseau-Navarre

Retrouvez mon travail de sculpteur: www.rousseau-navarre.com

et celui de Paysartiste: www.jardin-botanique.org

— Pièces jointes : _____

Addition à l'enquête publique pour le projet de Réserve naturelle Nationale de la Bassée Champenoise.pdf 30 octets

Didier Rousseau-Navarre

Remarques concernant le projet de Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise.

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez prendre en compte mes réflexions et propositions suivantes dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de création de la future Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise.

J'ai souvent été amené à réfléchir sur des sujets complexes d'aménagement du territoire, en tant qu'acteur touristique, économique, et surtout sur des questions écologiques et pédagogiques. J'ai participé à nombre de débats sur ce projet de Réserve Naturelle qui se sont tenus depuis près de 20 ans jusqu'aujourd'hui. J'ai constaté qu'ils achoppaient toujours sur le bloc des intérêts privés qui s'opposent à l'intérêt public. Il est clair que pour certains la nature est d'abord un garde-manger, un terrain d'exploitations, de loisirs, pour d'autres la nature est un temple ! pour d'autres encore un musée. Il y a de quoi troubler le débat !

Néanmoins nous devons répondre aux injonctions politiques et aux engagements que nous avons pris concernant la création de réserves naturelles.

D'abord un constat. Nous vivons l'anthropocène, nous savons désormais que les activités humaines ont modifié définitivement les écosystèmes terrestres, marins comme l'atmosphère et déjà nous parlons d'exploiter de potentiels minerais et ressources lunaires.

Si nous considérons que le sauvage est ce qui n'a pas été influencé par l'activité humaine, alors force est de constater que le sauvage n'existe plus. Cependant nous voyons, à l'instar de ces grands parcs et réserves sauvages que le sauvage est exploité comme ressource touristique de l'émerveillement payant.

Mais la nature c'est d'abord le lieu commun de tous les êtres vivants, sa préservation nous concerne donc tous ! C'est pourquoi je pense que le terme de Réserve n'est pas adapté car il renvoie à l'idée d'une appropriation. Je lui préfère le mot de **Préserve**, plus propre à dire que nous sommes tous garants de la préservation de la vie.

Aujourd'hui la voix de la raison, celle de l'intérêt public doit se faire entendre. Nous savons depuis longtemps que la Bassée a vocation à devenir une préserve naturelle. L'exploration d'inventaires a permis d'identifier et de lister des caractéristiques singulières du point de vue biologique et édaphiques qui apparaissent désormais déterminantes dans la poursuite d'un projet écologique global. Tant de qualités doivent être portées au-devant de l'argumentaire comme une fierté.

Le jardin botanique de Marnay-sur-Seine est un acteur historique dans la défense de ce projet.

Je souhaite rappeler que le jardin botanique de Marnay-sur-Seine est situé dans la zone du site Natura 2000 retenue pour dessiner la future Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise. Les salariés et bénévoles du jardin se sont impliqués en participant aux travaux du premier comité de pilotage visant ce projet de réserve de biodiversité, notre jardin a eu les missions de réaliser les inventaires botaniques destinés à étayer la nécessité de cette réserve ainsi qu'en rédigeant et conduisant des plans de gestion de sites dont nous avons la charge avant de les confier au Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne.

Aujourd'hui, le Jardin Botanique avec 23 ans d'existence, a obtenu l'agrément « Jardin Botanique de France » et labélisé « Jardin Remarquable » est plus que jamais un site touristique du Pays de Seine en Plaine Champenoise. **C'est pourquoi nous souhaitons être inclus comme partie prenante à vocation pédagogique, tant pour la valorisation de cette Réserve Naturelle, que pour la diffusion des connaissances de la flore, la faune, et l'éducation à l'environnement.**

Il y a aussi une dimension paysagère qu'il s'agit de préserver et là aussi le village de Marnay et son finage constituent probablement la zone la mieux préservée de la vallée inondable, dite de la Bassée en Seine amont. C'est pourquoi les abords du village doivent être indemnes de toute pollution visuelle que pourraient constituer des aménagements industriels.

Ce sont là les arguments plaidant une préservation du territoire de cette Bassée et j'espère que les décideurs en place se poseront des questions philosophiques plutôt que des questions économiques en sachant que ce territoire constitue en soi une richesse et que la sagesse consiste à préserver cette richesse.

Didier Rousseau-Navarre

Le 14 décembre 2022

- Conservateur du Jardin Botanique de Marnay-sur-Seine
- Membre de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, section "parcs et jardins"
- Membre du Conseil d'Orientation Stratégique (COS), de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, (FRB).